



**LES AMIS DU BOUQUET PROVINCIAL ET DU BEURSAULT
ASSOCIATION CULTURELLE SOUTENANT LE TIR À L'ARC
TRADITIONNEL**

CONCOURS DE CARTES BEURSAULT DÉCORÉES

Dans le cadre du Bouquet provincial 2026 organisé par la Compagnie de Chiry-Ourscamp, l'association « Les Amis du Bouquet provincial et du Beursault » organise un concours de cartes beursault décorées.

Les cartes décorées seront récoltées le 1^{er} mai au tir du Roy de France ou le samedi 16 mai avant 19h, veille du jour de la parade du Bouquet ou le dimanche 17 mai avant 9h, jour de la parade.

Le concours est ouvert à toutes les structures ayant comme objectif le tir à l'arc : compagnie, club, famille, ronde, etc...

Chaque structure propose une seule œuvre réalisée sur une carte beursault zonée ou dézonée de format classique.

Toutes les techniques de dessin sont autorisées (feutres, crayons, gouache, aquarelle, huile, ...) sauf les collages et les dessins numériques.

Le nom de la structure et les coordonnées de la personne référente à contacter sont impérativement notés au dos de la carte.

Pour être validée, la structure doit s'inscrire et envoyer une photo de l'œuvre sur le site : <https://concours-cartes.beursault.fr/>.

Le thème pour l'année 2026 est : « un bouquet de fleurs », celui-ci peut être mis en situation.

Les cartes seront exposées le jour de la parade, à partir de 9h30, dans la salle de l'orée à Chiry-Ourscamp. Toutes les personnes peuvent participer au vote, mais une fois seulement, grâce à leur téléphone et les QR Codes mis sous chaque œuvre sur le site : <https://concours-cartes.beursault.fr/vote.php>. Un jury supplémentaire désigné par « Les Amis du Bouquet provincial et du Beursault » départagera les éventuels ex aequo.

Les résultats seront proclamés le jour de la remise des prix du Bouquet, soit le samedi 3 octobre 2026. La plus belle carte sera primée.

La participation au concours autorise « Les Amis du Bouquet provincial et du Beursault » à utiliser gratuitement les œuvres reçues. Toutes les cartes seront mises en ligne sur le site : <https://concours-cartes.beursault.fr/>. Les œuvres pourront être rendues après la remise du prix, sur demande préalable, au plus tard le 1^{er} octobre.

« Les Amis du Bouquet provincial et du Beursault » se réservent le droit à tout moment de modifier le présent règlement, d'écourter, de reporter ou d'annuler le concours si les circonstances l'exigent. Ils peuvent également apporter toutes précisions qui s'avèrent nécessaires.

Le simple fait de participer implique l'acceptation du présent règlement.